

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Pharmaciens

Date : 7 mars 2024

Référence : message CNAM

Utilisation frauduleuse de fausses ordonnances (France entière)

La CPAM de Seine-Saint-Denis attire votre attention sur l'utilisation frauduleuse d'ordonnances établies pour l'assurée suivante qui circulent pour l'obtention de médicaments (plus de 600 pharmacies déjà concernées, dans 38 départements) :

MADAME SEMMACHE épouse ALI NAJAT

NEE LE 09/11/1978

NIR 2 78 11 99 352 321 / 63.

Les différentes personnes présentent l'attestation vitale suivante :

Page 1/2

 **l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Seine-Saint-Denis

CPAM SEINE ST DENIS CS 00300
93018 BOBIGNY CEDEX

Mon numéro : 2 78 11 99 352 321 63
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
SEMMACHE Najat
Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli.
Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple !

3646 

A l'attention de :
ALI Najat

Mme ALI Najat
CCAS
58 AV GABRIEL PERI
93120 LA COURNEUVE

Le 05/06/2023

> MON ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE
ET À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Madame,

Vous êtes affiliée à un régime d'assurance maladie et vous bénéficiez de la Complémentaire santé solidaire pour la protection de votre santé.

Pour faire valoir vos droits, pensez à mettre à jour votre dossier.

Vous trouverez ci-joint une attestation à présenter aux professionnels de santé habilités.



Votre espace
ameli pro



3608
(service gratuit
+ prix appel)



CPAM de la Côte-d'Or
CS34548
21045 Dijon CEDEX

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

 **l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Seine-Saint-Denis

Mon numéro : 2 78 11 99 352 321 63
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
SEMMACHE Najat

**Attestation de droits à l'assurance maladie et à
la Complémentaire santé solidaire**

Valable du 05/06/2023 au 04/06/2024 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale 01 931 2111	Code gestion 89	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
CPAM SEINE SAINT DENIS 195AVE PAUL VAILLANT COUTURIER CEDEX	93014 BOBIGNY	2 78 11 99 352 321 63	
N° Organisme complémentaire 1 CPAM DE LA SEINE-SAINT-DENIS 93000 BOBIGNY			

Bénéficiaire(s) nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage	N° de sécurité sociale (pour information)	Né(e) le/la	N° ordre OC	Date début de la complémentaire	Date fin de la complémentaire
SEMMACHE Najat ALI a déclaré un médecin traitant	2 78 11 99 352 321 63	09/11/1978	1	01/05/2023	30/04/2024
CSS sans participation financière du 01/05/2023 au 30/04/2024					
BOUHA Linia	2 10 02 38 185 180 88	05/02/2010	1	01/05/2023	30/04/2024
CSS sans participation financière du 01/05/2023 au 30/04/2024					

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Cette attestation a été éditée le 05/06/2023 et est valable du 05/06/2023 au 04/06/2024 (voir périodes entourées).

Si quelqu'un présente cette attestation vitale dans votre officine ou vient sans justificatif d'affiliation, merci de ne rien délivrer.

Toutes les ordonnances présentées avec cette attestation sont fausses, quel que soit le prescripteur.

Nous vous recommandons :

- De demander les coordonnées de la personne qui se présente (adresse et téléphone)
- De refuser de délivrer les médicaments, en apposant « ND » sur l'ordonnance (pour « non délivré »),
- De conserver une copie de l'ordonnance,
- De conserver une copie de l'attestation de droit,
- De communiquer ces éléments à la CPAM de Seine-Saint-Denis via l'adresse mail suivante : luttecontrela fraude.cpam-bobigny@assurance-maladie.fr . Vous pouvez également contacter la CPAM (service Lutte Contre la Fraude : tél n° 01.48.96.37.17)
- De conserver les éléments de preuves par vidéosurveillance.



Votre espace
ameli pro



3608
(service gratuit
+ prix appel)



CPAM de la Côte-d'Or
CS34548
21045 Dijon CEDEX

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Pharmaciens

Date : 7 mars 2024
Référence : message CNAM

Utilisation frauduleuse de fausses ordonnances (France entière)

La CPAM de Loir-et-Cher attire votre attention sur l'utilisation frauduleuse d'ordonnances établies par des individus qui circulent pour l'obtention de dispositifs médicaux (capteurs de glycémie) et de médicaments :

CIRCULATION NATIONALE DE FAUSSES ORDONNANCES ETABLIES AU NOM DE Madame STOICA Eléna Née le 22/04/1993 NIR : 8141100011423 83

Les différentes personnes présentent l'attestation vitale suivante :

 **l'Assurance
Maladie**
Loir-et-Cher

Page 2/2

Numéro de l'assuré : 8 14 11 00 011 423 83
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
STOICA Eléna

**Attestation de droits à l'assurance maladie et à
La Complémentaire santé solidaire**

Valable du 24/11/2023 au 23/11/2024 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale 01 411 8670	Code gestion 83	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous) 8 14 11 00 011 423 83	Modulation du ticket modérateur
CPAM DE LA SOMME CEDEX 6 RUE LOUIS ARMAND 41022 BLOIS			
N°	Organisme complémentaire		
01	CPAM DU LOIR ET 41000 BLOIS CHER		

Bénéficiaire(s) nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage	N° de sécurité sociale (pour information)	Nu(e) le/rang	N° ordre CC	Date début de la complémentaire	Date fin de la complémentaire
STOICA Eléna CSS sans participation financière du 01/12/2023 au 30/11/2024	8 14 11 00 011 423 83	22/04/1993 1	01	01/12/2023	30/11/2024
STOICA Catalin CSS sans participation financière du 01/12/2023 au 30/11/2024		30/07/2020 1	01	21/10/2023	30/11/2024

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.



Votre espace
ameli pro



3608
(service gratuit
+ prix appel)



CPAM de la Côte-d'Or
CS34548
21045 Dijon CEDEX

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Côte-d'Or

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Cette fausse attestation présente plusieurs anomalies flagrantes (voir les parties entourées).

Si quelqu'un présente cette attestation vitale dans votre officine ou vient sans justificatif d'affiliation, merci de ne rien délivrer. Toutes les ordonnances présentées avec cette attestation sont fausses, quel que soit le prescripteur. Nous vous recommandons :

- De demander les coordonnées de la personne qui se présente (adresse et téléphone)
- De refuser de délivrer les médicaments, en apposant « ND » sur l'ordonnance (pour « non délivré »),
- De conserver une copie de l'ordonnance,
- De conserver une copie de l'attestation de droit,
- De communiquer ces éléments à la CPAM de Loir-et-Cher via l'adresse mail suivante : fraude.cpam-blois@assurance-maladie.fr
- De conserver les éléments de preuves par vidéosurveillance si vous en disposez



Votre espace
ameli pro



3608
(service gratuit
+ prix appel)



CPAM de la Côte-d'Or
CS34548
21045 Dijon CEDEX

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé